

Département
du Nord

Arrondissement
Dunkerque

COMMUNE D'HONDSCHOOTE
ARRETE MUNICIPAL N°250120AR011CB
Modification de l'arrêté AR N°241218AR262CB

Arrêté portant réglementation de la circulation et le stationnement – Rue Delaroière – Rue du Waesendaele - Hondschoote.

Le Maire d'Hondschoote
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code de la Route,
Vu la demande d'arrêté de police de la circulation présentée par M. HILMOINE Richard, Société Edgard Duval
Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement Rue Delaroière / Rue du Waesendaele à Hondschoote afin de réaliser des travaux,
Considérant qu'il convient de prendre des mesures pour assurer la sécurité des usagers et des riverains.

ARRETE

Article 1° - En raison des travaux sus visés, les mesures suivantes seront appliquées du Lundi 20 janvier 2025 au Mardi 28 janvier 2025 à Hondschoote :

- Rue Delaroière : Circulation interdite ; Stationnement interdit du 24 au 28 janvier 2025
- Rue du Waesendaele (entre le n°15 rue du Waesendaele et la rue Goury) : Circulation interdite ; Stationnement interdit du 20 au 24 janvier 2025
- Mise en place de déviation

Article 2° - Les restrictions et interdictions énoncées à l'article 1 seront effectives dès la mise en place des panneaux réglementaires de signalisation par la société chargée des travaux.

Article 3° - Ampliation du présent arrêté sera faite à :

- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Hondschoote, pour information et exécution.
- Les Services Municipaux, pour information et exécution.
- Les Services de Secours et d'Incendie, pour information.
- M. le Garde-champêtre de la Police Rurale, pour information et exécution.
- M. HILMOINE Richard, Société Edgard Duval pour information et exécution.
- M. VERMERSCH, Adjoint aux Travaux, pour information.
- M. PERCAILLE, Conseiller délégué à la Sécurité, pour information.

HONDSCHOOTE, le 20 janvier 2025

Le Maire d'Hondschoote
H. SAISON



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal is light blue and contains the text 'COMMUNE D'HONDSCHOOTE' at the top and 'NORD' at the bottom, with a central emblem. The signature is written in a cursive style and extends across the seal.